

BLASPHEME

Dans le langage moderne, blasphémer signifie parler de Dieu légèrement ou l'insulter. Mais, dans la Bible, le blasphème est loin d'avoir toujours un sens aussi restreint : l'idée première du mot que nous traduisons ainsi était celle de tailler, couper, blesser. Blasphémer, c'était, tout d'abord, porter atteinte à l'honneur, à la réputation de quelqu'un en l'injuriant, en le calomniant, en le méprisant, ou même simplement en le blâmant sans motif suffisant.

D'une façon plus spéciale, le blasphème dans la Bible, et surtout dans l'A.T., désigne toute atteinte portée, en parole ou en acte, à la majesté de Dieu, à l'honneur ou au respect qui lui sont dus ou aux droits qu'il a sur la créature. (Les païens étaient souvent considérés *ipso facto* comme des blasphémateurs ; voy. par ex. 2Ma 10:4,36). Sont aussi considérés comme autant de blasphèmes toute profanation d'un lieu saint, toute altération de la pureté du culte, toute transgression consciente, volontaire et persistante de la Loi, expression de la volonté de Dieu, et le fait de prononcer Son nom à la légère. Aussi les Juifs postérieurs, dans leur crainte anxieuse de profaner le saint nom, en sont-ils arrivés, s'appuyant sur le texte de [Le 24:15](#), à en interdire la prononciation ; et cette interdiction était en vigueur, à une certaine époque et dans certains cas, même pour la lecture publique de l'Écriture sainte. Au lieu de dire : « le nom de l'Éternel », on disait simplement : « le Nom », et cette coutume est restée celle des Samaritains. Pour parler de Dieu, on employait une autre désignation qui n'avait pas comme JHVH le caractère d'un nom propre : on disait « le Seigneur » (Adonai, ou, comme dans les LXX, *Kurios*). A la longue, les Juifs ont fini par perdre jusqu'au souvenir de la vraie prononciation des voyelles du nom désignant Dieu. (La prononciation actuelle du mot JHVH, que nous traduisons par l'Éternel, dérive de celle du mot Adonai ; elle ne date que du XVI e siècle : voir Dieu, les noms de.)

Dans le N.T. le mot « blasphème » a quelques fois le sens d'une usurpation par un homme, soit à son profit, soit au profit d'un autre, de l'autorité, des droits, des prérogatives de Dieu, en tout ou en partie. C'est dans ce sens que les adversaires de Jésus ont vu en lui un blasphémateur, quand par ex. il s'attribuait le pouvoir de pardonner les péchés ou quand il acceptait les honneurs qu'on ne doit rendre qu'à Dieu ([Mt 19:3 26:65](#), [Jn 10:36](#)). De leur côté, les évangélistes considéraient comme blasphématoire toute injure adressée au Christ ([Mt 27:39](#), [Mr 15:29](#), cf. [Ac 26:11](#)). Dans ces trois textes le mot grec employé est le verbe *blasphêmein*. Relevons enfin les textes : [Mr 3:28](#), [Mt 12:31](#) et [Lu 12:10](#), où il est question du blasphème contre le Saint-Esprit, qui nous est présenté comme la forme de péché de beaucoup la plus grave, puisque c'est la seule qui soit à tout jamais irrémédiable. A l'ouïe d'un blasphème les Juifs donnaient volontiers une expression visible et frappante à leur profonde indignation : par ex., ils se bouchaient les oreilles, (voy. [Ac 7:57](#)) et, surtout, ils déchiraient leurs vêtements. (voy. [Mt 26:65](#)) Cet usage était principalement en faveur chez les juges. Quant au châtiment légal du blasphème, il entraînait la peine de mort, soit pour les Israélites, soit pour les étrangers ([Le 24:16](#), [1Ro 21:13](#), [De 17:7](#), [Jn 10:33 19:7](#) [Ac 6:13 7:57](#) et suivant). Ce fut le principal motif de la condamnation de Jésus, comme aussi de celle du diacre Etienne, le premier martyr chrétien. Le blasphémateur était mené hors de la ville ou du camp ; les témoins posaient une main sur sa tête comme pour confirmer la déposition qu'ils avaient faite ; puis, les premiers, ils lui lançaient des pierres ([Le 24:10](#) et suivants). A l'époque où nous reporte le deuxième livre des Macchabées (2Ma 13:6 et suivants), les blasphémateurs semblent avoir subi parfois le supplice de la roue. M. M.

[Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com